

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel des Sociétés Suisses

et de la Société Suisse - Egypte

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795

Le Caire: 8, Abdel Khalek Saroit Pacha - Tél. 57282

Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie

Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150

THE ALEXANDRIA INSURANCE COMPANY S.A.E. Président du Conseil d'Administration: S.E. ALY PACHA YEHIA

MAITRES HORLOGERS A GENÈVE chez HOROVITZ & Cie JOAILLIERS Montres de Marque

UN EXPOSE DE M. RUBATTEL

LA PAIX SOCIALE

M. Rodolphe Rubattel, conseiller fédéral, a donné une conférence à la Société neuchâteloise de sciences économiques à l'occasion du dixième anniversaire de sa fondation.

que qui le place, parfois, dans une situation désespérée. Si le chômage devient intense, c'est l'équilibre rompu, une fissure qu'il faut colmater d'abord, et réduire ensuite.

communes sur le terrain des intérêts professionnels, immédiats et lointains. Les réalisations dans le cadre de l'entreprise, du métier, restent toutefois pour une large part hors du pouvoir des autorités.



Il a tout d'abord abordé le problème de la paix sociale, déclarant qu'elle est une expression typiquement moderne: depuis un demi-siècle, elle apparaît plus insistante, plus répétée dans la presse, dans les débats parlementaires, dans tous les milieux où l'on tente de bonne foi de trouver des correctifs à ce qu'il est convenu d'appeler le problème social, sans que l'on soit plus avancé sur le sens qu'il convient de donner à cette dernière notion.

L'habitude de penser et d'agir seul ayant subi, depuis un demi-siècle, d'irréparables atteintes, c'est aujourd'hui entre organisations massives, groupes, sous-groupes, assemblages de toute nature et à toutes fins, plus ou moins représentatifs de certaines tendances, de certains milieux ou de certains partis pris qu'il s'agit de formuler les termes d'armistices précises précédant les pourparlers de paix.

Après avoir dit le rôle que peuvent jouer les hommes et les organisations dans ce domaine, l'orateur a poursuivi: «Maintenir la paix sociale, c'est chercher, si possible trouver et mettre en oeuvre un ou plusieurs critères admis, propres à ordonner, à classer les valeurs à fixer, pour un temps, ce qui doit être et ce qui ne doit pas être, à distinguer le permis du toléré et du défendu selon des exigences toujours provisoires et sujettes à disputes, mais évidentes à un certain moment de la vie en commun. La paix sociale sera ou ne sera pas selon qu'une société aura choisi et appliqué des critères généraux considérés comme admissibles — le moindre mal — ou au contraire aura commis l'erreur d'imposer à ses membres une règle d'appréciation entachée d'arbitraire et coupable d'accrocs graves à telles notions imprécises — justice sociale par exemple — mais intégrées à une époque comme la pierre au mur.

Les moyens de renforcer la paix sociale M. Rubattel est venu à parler ensuite de l'idée que l'on se fait de la paix sociale, des éléments qui la caractérisent. La paix sociale ne saurait reposer, dans notre pays en particulier, que sur une communauté réelle, pensée et sentie, une harmonisation des croyances, des aspirations et des intérêts. La paix sociale repose sur un certain fond commun, constitué par des fondations invisibles qui ne donnent aujourd'hui, encore, aucun signe grave de faiblissement: elles n'ont pas faibli au cours du demi-siècle de catastrophes que nous avons vécu: elles ont résisté aux secousses dont elles furent l'objet. La maison tient. La dignité dans l'exercice de la fonction publique que qu'elle soit, l'appel impérieux, constamment renouvelé, à la responsabilité personnelle, l'acceptation des sacrifices, la réalisation progressive de ce qu'il faut bien appeler l'équité sociale, sont, de l'avis du chef du département de l'économie publique, les moyens de la renforcer.

M. Rubattel dit alors que si l'on continue de maintenir notre réputation et que l'on tienne aux appréciations que l'on porte sur notre pays, en un mot à la qualité du nom suisse, la paix sociale est en relative sécurité: elle résistera, en particulier, à tels courants de désintégration qui à intervalles irréguliers, s'en vont à la conquête du monde. Le conseiller fédéral brosse ensuite un tableau des dangers inévitables auxquels est exposée la paix sociale.

L'importance sociale de notre ravitaillement en matières premières Puis il ajoute: «La paix sociale est, dans une très large mesure, fonction de l'occupation des travailleurs suisses, de l'activité générale du pays, des traitements et des salaires. Si le coton vient à manquer, si l'essence ne coule plus à flots renouvelés, si font défaut le soufre et les essences, des dizaines de milliers de compatriotes sont exposés au chômage, ce qui se traduit, en clair, par un désouvement contre nature et par une diminution notable du gain quotidien. Or, on ne saurait demander à un homme privé de travail de considérer comme définitif et respectable un système économi-

quelles diverses, de l'ordre politique, en particulier, l'une des assises les plus directes de la paix sociale, sa plus immédiate et, après l'infrastructure religieuse ou philosophique, sa plus sûre garantie.

L'influence des événements internationaux

On pourrait multiplier les exemples de faits économiques mais aussi d'événements politiques nés à l'étranger et propres à compromettre par le chômage la paix sociale suisse. L'orateur cite alors quelques-uns de ces exemples: importations en provenance de pays à monnaie dépréciée, à niveau d'existence très bas (avant la guerre, les Japonais vendaient l'horlogerie au kilo). Nous ne disposons guère, pour faire face aux conséquences de pareils événements, que de moyens de négociations, lents, à résultats incertains, et d'éventuelles mesures de rétorsions à la condition toutefois que celles-ci atteignent le partenaire dans ses oeuvres vives, dans tels secteurs de sa vie économique et ne nous causent pas, à longue échéance, un dommage plus grand qu'à lui. Des changements de mode suffisent à priver de travail une partie des ouvrières et des ouvriers attachés aux industries textiles. En un mot, l'insécurité et le désordre sont des adversaires plus redoutables pour nous que le concurrent le mieux armé.

Importance des contrats collectifs

Mais la paix sociale est aussi, ou devrait être le fait des hommes, le prix d'un effort soutenu vers la compréhension et l'entente. Les armes, en cela, sont plutôt du côté des organisations professionnelles que du côté de l'Etat. Celui-ci peut certes préparer le terrain, prévoir en particulier la présence d'employeurs et d'employés dans les commissions qu'il constitue, tenter la réconciliation, sur le plan supérieur, provoquer sinon le besoin, du moins l'habitude de discussions

Une enquête de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail a révélé qu'il existait à fin 1949, 1434 contrats collectifs, dont 88 contrats nationaux, 65 contrats régionaux, 246 contrats cantonaux, 277 contrats locaux et 754 contrats d'entreprises. En 1929, le total des contrats collectifs n'atteignait qu'un quart du nombre précité. Les 60 contrats collectifs nationaux existant à cette époque s'appliquaient à environ 42.000 entreprises et à 260.000 travailleurs. On peut aujourd'hui affirmer, si l'on inclut les conventions dites «de la paix de travail», valables pour l'industrie métallurgique et horlogère, que les rapports du travail de la moitié des travailleurs et des deux tiers des entreprises de l'industrie, des arts et métiers et du commerce sont régis par contrats collectifs.

Le contrat collectif est susceptible d'évoluer d'une manière fort intéressante et peut-être décisive pour toute la politique sociale de notre pays.

Le problème des assurances

L'orateur de poursuivre: «Les éléments de la paix sociale sont fort loin d'être tous réunis autour des problèmes centraux dont je viens d'esquisser trop sommairement les traits. Ces éléments sont partout. Les difficultés d'exportation, les relations entre l'industrie et l'agriculture, les rapports entre le commerce de détail et les grandes entreprises, entre la montagne et la plaine, les prix et les salaires, posent des questions d'équilibre difficiles, en partie propres à la Suisse.

Le rôle de l'Etat en matière d'assurance est sujet à des controverses, qui perdent cependant peu à peu de leur acuité et de leur aigreur. Il n'est plus aujourd'hui de milieu raisonnable qui conteste le caractère d'humanité, mais aussi de haute politique et d'intérêt économique certain, des diverses assurances créées au cours du dernier demi-siècle. Et l'orateur de conclure: «Le souci de paix sociale, c'est-à-dire d'adaptation successive des esprits et des institutions à des états changeants de conceptions, de croyances, de représentations, de rapports de tout ordre, est, j'en suis convaincu, l'assurance la plus humaine, la plus efficace que l'on puisse prendre contre l'aventure».

La Suisse a donné le plus pour les sinistrés du Pô

«Documenti» publication mensuelle imprimée par le centre de documentation de la présidence du Conseil des ministres d'Italie, annonce que la Suisse est en tête des pays venus au secours des populations sinistrées de la plaine du Pô.

Dans la liste des 76 pays qui ont secouru les populations éprouvées, la Suisse figure avec un montant correspondant à 766 millions de francs, soit 346 millions en espèces et 420 millions en nature. Les Etats-Unis ont fourni une aide de 672 millions de francs (668 millions en espèces et 3 millions en marchandises) non compris les dons provenant d'organisations privées et dont la valeur n'a pas encore pu être établie.

En Europe, la Suisse est suivie par la Belgique avec 402 millions de francs, la Suède 385 millions, le Danemark 372 millions, la Norvège 336 millions, la France 40 millions et la Grande-Bretagne 12 millions.

L'Allemagne a envoyé des secours pour 161 millions de francs. L'U.R.S.S. a également participé à l'action de secours. Les bateaux russes ont apporté pour 471 millions de marchandises qui ont été distribués par des délégués soviétiques, assistés de représentants de la Confédération générale italienne du travail.

Le Département politique fédéral donne un aperçu de sa grande activité notamment en faveur des Suisses de l'étranger

Le rapport de gestion du Département politique fédéral pour l'année 1951, qui vient d'être publié, contient notamment les précises indications suivantes:

Indemnités de nationalisation Conformément à leurs obligations contractuelles, les pays liés aux accords d'indemnisation ont versé, au total, 25 millions de francs environ sur les sommes forfaitaires convenues.

Exportation d'armes Des autorisations de transit pour des armes visées par l'arrêté du Conseil fédéral concernant le matériel de guerre n'ont été délivrées que dans quelques cas où il s'agissait de produits destinés à des fins civiles. Dans l'octroi des autorisations, les aspects politiques, militaires et économiques de chaque cas furent étudiés attentivement avec les départements et offices intéressés, et l'on a sauvegardé les intérêts généraux du pays.

Relations avec l'Allemagne

Les intérêts suisses à Berlin et dans la zone d'occupation soviétique continuent d'être protégés, dans la mesure du possible, par notre délégation en cette ville. Faute de relations directes entre la Suisse et le gou-

vernement de la République démocratique allemande, et vu l'extension des mesures étatiques prises en propriété étrangère, les rapports avec les autorités rencontrèrent des difficultés accrues.

Relations avec la France

Au début de l'année, 24 compatriotes condamnés pour faits de collaboration politique durant l'occupation purgèrent encore des peines privatives de liberté de plus ou moins longue durée. Douze d'entre eux ont obtenu une libération anticipée ou conditionnelle.

Au cours de cette année, le département eut à s'occuper de près de cent nouveaux engagés à la légion étrangère, presque tous mineurs. Parmi eux, huit sont rentrés en Suisse. Les autorités françaises continuent à refuser la libération de ceux qui ont signé leur contrat après 18 ans, même s'ils n'étaient pas majeurs.

Disparus en U.R.S.S.

En 1951, 5 compatriotes, dont certains double nationaux suisses et allemands, détenus dans les camps de prisonniers, ont été libérés et ont pu rentrer en Suisse ou regagner leur ancien domicile en Allemagne. Actuelle-

ment, à la connaissance du département, une vingtaine de ressortissants suisses sont encore détenus en URSS. Le département continue à rechercher les traces des citoyens suisses disparus au cours des hostilités en Europe orientale. En 1951, une quarantaine ont été retrouvés en URSS, comme en Pologne ou en Allemagne orientale. Vingt nouveaux cas environ de personnes disparues durant les hostilités à l'Est nous ont été signalés, de sorte qu'actuellement il y a 220 Suisses sur lesquels il n'a pas été possible d'apprendre quoi que ce soit jusqu'à présent. Il faut malheureusement admettre que la plupart d'entre eux ont péri au cours des opérations militaires.

Relations avec le Japon

Les Suisses qui pendant la guerre ont été victimes de sévices de la part des forces armées japonaises, soit au Japon, soit dans les pays occupés, ont déjà été indemnisés. Mais il reste à régler les cas de pillages et de réquisitions. Le département a dressé l'inventaire des revendications de nos compatriotes en vue d'entreprendre des démarches auprès du gouvernement japonais.

Représentations étrangères

A la fin de 1951, 53 missions diplomatiques étaient accréditées auprès du Conseil fédéral. A la même date, le corps diplomatique comptait 256 membres, contre 266 en décembre de l'année précédente.

Navigation maritime

A la fin de l'année, la flotte suisse comprenait 27 bâtiments et environ 142.000 tonnes de portée en lourd. Des 9 nouveaux navires achetés, 4 sont des bâtiments grands et très modernes. Huit autres unités d'un tonnage total d'environ 63.000 tonnes ont été mises en chantier dans différents pays européens par des sociétés suisses d'amateurs. Il faut espérer que ces navires seront terminés pour la fin de l'année 1952. Avec ces nouveaux bâtiments, la flotte suisse disposera d'un tonnage suffisant pour assurer l'approvisionnement du pays.

Réduction du personnel

Le département comptait à fin 1951, 1288 agents contre 1346 à la fin de l'exercice 1950. On ne pourra guère descendre au-dessous de cet effectif. Au contraire, le vieillissement des cadres posera au cours de l'année prochaine déjà le problème du recrutement d'éléments jeunes.

Information et presse

L'attention de ce service fut souvent appelée, au cours de l'année 1951, sur une certaine forme de propagande étrangère, qui s'exerce sur le territoire de la confédération au moyen de publications envoyées directement à l'étranger ou par le canal des bulletins de presse des missions diplomatiques en Suisse. Des excès quant au fond et à la forme ont été commis et ont conduit à des protestations individuelles et à des interpellations parlementaires. L'exposé du chef du département a été soumis au Parlement et a été adressé à toutes les missions diplomatiques à Berne.

Comme durant les années précédentes, le service d'information et de presse a reçu quelques protestations de la part de légations étrangères qui avaient jugé certains articles de la presse suisse tendancieux ou peu courtois. Dans tous ces cas, heureusement fort peu nombreux, il a précisé à ces légations que le principe constitutionnel de la liberté de la presse ne lui permettrait pas d'intervenir auprès des journaux, mais qu'il leur était loisible de se mettre elles-mêmes en rapports directs avec les rédactions responsables.

En raison du programme économique, le personnel du service d'information et presse a été fortement réduit.

ECHANGES COMMERCIAUX FRANCO-SUISSES

La Chambre de Commerce française pour la Suisse s'adresse à M. Pinay

La Chambre de commerce française pour la Suisse vient d'adresser à M. Antoine Pinay, président du Conseil français, une lettre dans laquelle elle attire son attention sur la situation des relations économiques franco-suisse, et la nécessité de prendre des mesures pour la sauvegarde des échanges entre les deux pays.

Des doléances

Après avoir exprimé ses sentiments d'admiration et de reconnaissance pour les efforts entrepris par le président du Conseil français pour restaurer le crédit et la confiance de la nation, en évitant de recourir à une nouvelle dévaluation et avoir formé des vœux pour le plein succès de cette oeuvre, la Chambre de commerce française pour la Suisse, soucieuse d'un harmonieux développement des relations économiques franco-suisse, attire la bienveillante attention du président.

a) sur l'intérêt que présente, aujourd'hui plus que jamais, ce marché traditionnel, à monnaie forte, qui a fait de la Suisse le deuxième client de la France,

b) sur les fâcheuses conséquences des restrictions d'importation rétablies par la France, en février 1952, qui affectent gravement les exportations suisses vers la France, sur les mesures de rétorsion déjà constatées dans bien des cas, enfin, sur le malaise et le climat moral désfavorable, créés par la suspension unilatérale des engagements pris,

c) sur les difficultés croissantes découlées depuis plusieurs

mois par les importateurs de produits français en Suisse dans un grand nombre de secteurs de l'économie (textiles, tapis, cristaux et porcelaines, cuir, automobiles, produits agricoles et alimentaires, fruits et légumes, etc.), tant en raison des prix trop élevés, que d'insuffisances maintes fois constatées dans la présentation des marchandises offertes, d'où une tendance de plus en plus marquée des acheteurs suisses à traiter de préférence avec les fournisseurs d'autres pays.

L'AFFAIRE DE RHEINAU

OPINIONS

Le comité hors-parti pour la protection du Rhin dans la région de la chute et de Rheinau communique qu'il a pris position à l'égard de la situation créée après l'échec des négociations du 3 avril sur les forces motrices de Rheinau. Il constate que les gouvernements de Zurich et de Schaffhouse n'ont proposé aucun compromis devant cette conférence de conciliation. Le comité se voit contraint de poursuivre la lutte pour le maintien intégral du cours d'eau entre la chute du Rhin et Rheinau. Il est convaincu que les arguments de nature économique et juridique apportés par les nationaux des forces motrices à cette conférence ne peuvent réviser devant les objections du comité et des milieux populaires qui se tiennent derrière lui. En conséquence, l'initiative constitutionnelle fédérale pour la protection du paysage de Rheinau est préparée. Le comité hors-parti ne peut d'ailleurs qu'approuver la proposition de conciliation présentée par la Ligue suisse de la protection des sites, lors de la conférence du 3 avril, en vue de rennetre la construction de l'usine électrique de Rheinau jusqu'à ce qu'on ait mis au point la question économique et financière de la navigation sur le haut-Rhin.

L'association patronale de Kreuzlingen et environs qui groupe la majeure partie des entreprises industrielles d'Uttwill à Steckborn a publié une longue déclaration en faveur de la construction de l'usine électrique de Rheinau et de l'aménagement du haut Rhin jusqu'au lac de Constance. La déclaration souligne l'intérêt de Thurgovie pour l'aménagement d'une voie.

Le comité d'action de la Suisse orientale en faveur de Rheinau et de la navigation sur le Rhin publie une déclaration relevant que les cantons riverains ont pu se faire entendre pour la première fois à la conférence de conciliation du 3 avril. Les gouvernements d'Argovie, des Grisons, de Saint-Gall de Thurgovie et des deux Appenzell sont en faveur de la construction de l'usine ainsi que le Pays de Bade et les provinces occidentales d'Autriche. Le comité espère que le Conseil fédéral maintiendra fermement la concession accordée.

C.I.C.R.

MISE AU POINT

Le Comité international de la Croix-Rouge, à Genève, est de nouveau en butte à des attaques visant sa prétendue inaction en face de la tragédie des camps de concentration en Allemagne pendant le conflit de 1939-1945. Il a déjà amplement prouvé l'innocence de telles critiques, notamment en publiant un «livre blanc» en 1945 et son Rapport général en 1943. Ces documents sont à la disposition de tous.

Il rappelle encore une fois que, lors de la seconde guerre mondiale, seuls les militaires blessés ou prisonniers étaient protégés par une Convention ad hoc. Aussi, avant la guerre et dès le début de celle-ci, le CICR multiplia-t-il ses démarches auprès des Etats pour que les civils au pouvoir de l'ennemi bénéficient également d'un statut juridique précis leur assurant une protection efficace et un traitement humain. Mais les Etats restèrent sourds à ces appels. Le CICR ne put donc exercer en faveur des détenus politiques son habituelle action secourable. Presque jusqu'aux dernières heures de la guerre, l'accès des camps de concentration lui fut obstinément interdit.

Le Comité international de la Croix-Rouge, à Genève, est de nouveau en butte à des attaques visant sa prétendue inaction en face de la tragédie des camps de concentration en Allemagne pendant le conflit de 1939-1945. Il a déjà amplement prouvé l'innocence de telles critiques, notamment en publiant un «livre blanc» en 1945 et son Rapport général en 1943. Ces documents sont à la disposition de tous.

En mars 1945, le CICR obtint enfin du Reich de tardives concessions. Ses délégués pénétrèrent alors dans plusieurs camps et y restèrent jusqu'à la libération, empêchant ainsi des massacres de la dernière heure. De plus, il improvisa trente sept colonnes de camions qu'il lança, de Genève et de Lübeck, à travers l'Allemagne en chaos et qui ravitaillèrent jour et nuit — même sur les routes — le flot de détenus civils et de prisonniers de guerre mêlés, que leurs gardiens évacuaient en hâte. Il parvint aussi à délivrer des détenus, notamment plusieurs centaines de femmes de Ravensbrück, qu'il transporta en Suisse. Si partielles qu'aient été ces résultats, le CICR n'en sauva pas moins ainsi des milliers de vies.

En mars 1945, le CICR obtint enfin du Reich de tardives concessions. Ses délégués pénétrèrent alors dans plusieurs camps et y restèrent jusqu'à la libération, empêchant ainsi des massacres de la dernière heure. De plus, il improvisa trente sept colonnes de camions qu'il lança, de Genève et de Lübeck, à travers l'Allemagne en chaos et qui ravitaillèrent jour et nuit — même sur les routes — le flot de détenus civils et de prisonniers de guerre mêlés, que leurs gardiens évacuaient en hâte. Il parvint aussi à délivrer des détenus, notamment plusieurs centaines de femmes de Ravensbrück, qu'il transporta en Suisse. Si partielles qu'aient été ces résultats, le CICR n'en sauva pas moins ainsi des milliers de vies.

On le voit, pendant toute la guerre, le CICR n'a cessé de lancer les autorités du Reich en faveur des détenus civils, et

c'est par cette constante pression qu'il a obtenu les résultats mentionnés ci-dessus. On s'est étonné parfois qu'il n'ait pas publiquement «protesté», mais en l'absence d'une Convention adéquate il était démissionnaire dans les camps. De même aujourd'hui il ne «proteste» pas à propos de camps de concentration dont on lui signale l'existence, mais où il ne peut pénétrer. En outre, une protestation de cet ordre est généralement stérile. En Allemagne, elle eût même compromis, et sans doute irrémédiablement, l'oeuvre quotidienne que le CICR accomplissait en faveur de deux millions de prisonniers de guerre et de certains internés civils. En effet, Berlin avait même menacé, devant l'insistance du CICR, de répudier la Convention de Genève sur le traitement des prisonniers de guerre.

Les manifestations éclatantes sont parfois la plus facile manière de libérer sa conscience, mais l'illusion d'avoir agi. Mais lorsqu'on est lié par d'autres devoirs pratiques et impératifs, mieux vaut souvent travailler en silence, dans l'attente du premier des victimes, fût-ce au risque d'être méconnu et oublié.

Renouvellement des réserves de ménage

Selon des renseignements communiqués par le délégué à la défense nationale économique, les réserves familiales n'ont rien perdu de leur importance. La décentralisation permet d'augmenter la place disponible dans les entrepôts des importateurs, des grossistes et des négociants, ce qui permet d'accumuler de nouveaux stocks. Chose plus importante encore, si la situation devait s'aggraver subitement, les autorités pourraient alors suspendre immédiatement la vente des vivres, prévenir ainsi l'accaparement, les «runs» et les tensions sociales qui en seraient la conséquence de ces désordres. Des sondages ont révélé qu'environ 40 pour cent des provisions ménagères de côté avaient été partiellement ou totalement consommées sans être remplacées. Il s'agit donc de renouveler les provisions de ménage. Si un conflit éclate, nos voies d'accès à la mer risquent d'être interrompues. Il faut donc maintenir dans les pays aussi longtemps que la paix ne règnera pas. Le délégué à la défense nationale économique invite donc les maîtres de maison et les pères de famille à reconstituer des réserves suffisantes pour deux mois.

Pour donner aux provisions de ménage le caractère d'une «réserve de fer», le commerce des denrées alimentaires a accepté de mettre en vente, au paquet de réserves. Il contient 2 kgs. de sucre, 2 kgs. de riz, un litre d'huile ou un kilo de graisse comestible (sorte et qualité au gré de l'acheteur). Cette réserve se compose de vivres nourrissants, faciles à conserver et ne contient que les quantités indispensables, calculées très juste pour permettre à une personne de tenir, si l'interdiction de vente dure-rait deux mois. Bien entendu, il est souhaitable d'avoir davantage! Le prix d'un paquet varie entre 8 et 9 francs, selon les variétés choisies et leur conditionnement. Le paquet se conserve bien, pendant une année, à condition d'être entreposé dans un endroit sec et frais. Après un an, il faut le renouveler. Le paquet de réserves a été introduit pour permettre à chacun d'avoir sa réserve minimum indispensable; il est commode, facile à contrôler et à mettre en réserve. Mais bien entendu, chaque foyer peut choisir le système qui lui convient le mieux, passer au paquet de réserves ou continuer, comme auparavant, à acheter, chaque article séparément. L'essentiel reste la présence permanente d'une réserve familiale.

On commettrait une grave erreur en s'imaginant que les transports ne pourraient être entravés par une guerre en Europe ou près de l'Europe. Une extension du conflit en Extrême-Orient, des hostilités en Chine, une augmentation sensible des attaques communistes en Indochine ou en Malaisie mettraient à contribution le tonnage des puissances occidentales dans une mesure telle que nous pourrions souffrir, nous, de pénurie. Les troubles politiques chez nos voisins, des grèves importantes dans les ports, pourraient provoquer un arrêt momentané des transports destinés à la Suisse. Si ces perturbations ne duraient pas trop longtemps, les réserves de ménage permettraient sans doute aux autorités de ne pas prendre des mesures gênantes. Il n'est pas question, certes, de tomber dans un pessimisme injustifié, de peindre le diable sur la muraille et de donner l'impression de la crainte. Toutefois, il faut faire preuve de prudence dans les prévisions et dans la préparation de l'avenir.

POUR LA PREMIERE FOIS EN EGYPTE LE LAIT CAILLÉ VITAMINÉ Vitamines A + B1 + B2 + C + D En vente chez: GROPPI, Tél. 46199/8/7 A L'AMERICAIN, Rue Soliman Pacha et auprès des Revendeurs R.C. 76886

AU PALAIS FEDERAL

UN EMPRUNT DE LA CONFEDERATION Dans sa dernière séance, le Conseil fédéral a décidé d'émettre un emprunt de 200 millions de francs.

Les obligations et les créances inscrites au Livre de la dette de la Confédération concernant l'emprunt fédéral 3 1/2 0/0 1937 de 150 millions, remboursable pour le 15 juillet 1952, pourront être converties en obligations ou créances inscrites au nouvel emprunt.

Le nouvel emprunt sera offert en conversion et souscription contre espèces aux conditions suivantes :

Montant de l'emprunt 200 millions de francs, intérêt 3 0/0, durée 18 ans avec droit de dénonciation préalable en faveur de la Confédération dès 1965, prix d'émission : 100,75 0/0 plus 0,60 0/0 droit de timbre fédéral d'émission.

VOTATION FEDERALE Le Conseil fédéral a fixé au 29 juin la date de la votation fédérale sur le financement des armements voté par les chambres.

COLLABORATION INTERNATIONALE Le Conseil fédéral a approuvé un message sur l'adhésion de la Suisse au comité intergouvernemental provisoire pour les émigrations en Europe.

REVENDECTIONS PAYSANNES Une entrevue a eu lieu au palais fédéral au sujet des revendications paysannes en matière de prix. Elle a réuni les conseillers fédéraux Rubattel et Feldmann, des hauts fonctionnaires et les représentants de l'Union suisse des paysans et des grands organismes de producteurs agricoles.

Les requêtes présentées à cette occasion ne sont pas nouvelles. Elles avaient déjà été formulées l'année dernière par écrit. Cette entrevue a permis à leurs auteurs d'en discuter avec les représentants des autorités fédérales.

L'une tend à faire augmenter d'un centime le prix du litre de lait à partir du premier mai. Elle semble fondée en ce qui concerne strictement les frais de production et il paraît probable que l'on y donnera suite. Ainsi, le prix payé au producteur serait de nouveau porté à 38 centimes tandis que le kilo de beurre et le kilo de fromage augmenteraient respectivement de 25 et 12 centimes. Quant au transport du lait, les chemins de fer fédéraux et les chemins de fer privés demandent que l'indemnité forfaitaire qui leur est accordée soit portée de 2 à 2,8 millions.

D'autres revendications se rapportent à des adaptations de prix générales. Il faudra dans ce domaine prendre des décisions selon les cas. La nouvelle législation sur les céréales est en préparation. On s'occupe également de la question de la prolongation du contrôle des prix sur la base d'un complément à la constitution. A cette occasion le maintien de la caisse de compensation des prix du lait et de la «Butyra» pourrait être pris en considération dans le dessein d'empêcher une augmentation des prix payés par les consommateurs. Le prix des pommes de terre, lui, ne pourra être fixé qu'à la récolte. Ceux de la viande sont régis par les fluctuations saisonnières. C'est ainsi que récemment la viande de bœuf renchérit quelque peu alors que la viande de porc est en baisse. Les représentants du Conseil fédéral ont donné l'assurance que la question du prix du lait serait réglée à temps et que les autres requêtes seraient réexaminées.

LA SUISSE ET LE MONDE

ECHANGE DE PILOTES DE SPORT

L'usage s'est établi depuis un certain temps de procéder chaque année, entre la majorité des Etats européens, d'une part, et les Etats-Unis, d'autre part, à un échange de pilotes de sport pour un cours d'initiation. Ces dernières années, l'échange a permis chaque fois d'envoyer 5 pilotes suisses de vol à voile durant 2 semaines environ aux Etats-Unis pour y suivre un cours de vol à moteur. D'autre part, 5 pilotes de sport de la Civil Air Patrol vinrent en Suisse où ils furent initiés au vol à voile.

Au même titre que tous les Etats européens entrant en ligne de compte, la Suisse prendra à nouveau part à un échange de cette année. Une délégation de la Civil Air Patrol est actuellement en pour-

O.M.S.

L'EVOLUTION DE LA POLIOMYELITIS DANS LE MONDE DE 1951

Le rapport épidémiologique et démographique que publie aujourd'hui l'Organisation mondiale de la santé sur l'évolution de la poliomyélite dans le monde en 1951, relève une diminution appréciable de l'incidence de cette maladie dans plusieurs pays. C'est ainsi qu'en Europe continentale la situation a été meilleure dans la plupart des pays en 1951 que l'année précédente. En Italie, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suisse le nombre des notifications a toutefois encore été relativement important par rapport aux années précédentes.

Pour la Suisse en 1951, le nombre des cas déclarés a dépassé, avec 889, celui enregistré chaque année au cours de la période 1924 à 1950, à l'exception des années 1936, 1937, 1941, 1944 et 1946, années pendant lesquelles on avait enregistré des chiffres élevés.

Une telle aggravation est enregistrée en Australie et au Congo belge. On note aussi une aggravation, cependant moins

marquée, au Canada, au Mexique et au Japon.

Aux Etats-Unis, le nombre des notifications est inférieur de 14 0/0 à celui de 1950. Au Royaume-Uni on signale également une amélioration.

Dans une note spéciale, le rapport traite de l'université des virus poliomyélitiques. Il en ressort que les virus de cette maladie que l'on a cru pendant longtemps propre aux pays tempérés et froids sont répandus avec une densité très variable parmi toutes les populations du globe.

On constate enfin des variations de l'incidence de cette maladie suivant les saisons et les latitudes.

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse, - N.S.H. - S.P.L. - S.S.O.C. - O.C.S.T. - O.S.E.C. - Sem. Suisse).

parlèrent avec les services compétents de pays européens participant à l'échange, au sujet de l'organisation de celui qui aura lieu cet été.

LA SUISSE ET SES VOISINS

NEGOCIATIONS ECONOMIQUES AVEC L'ALLEMAGNE ORIENTALE

Une délégation suisse s'est rendue à Berlin pour engager des négociations avec les autorités de l'Allemagne orientale. Ces négociations ont pour objet de soumettre à un nouvel examen les questions économiques demeurées en suspens entre la Suisse et l'Allemagne orientale depuis les discussions interrompues en mai 1950 et de sauvegarder les intérêts des ressortissants suisses vivant en Allemagne orientale ainsi que les biens suisses se trouvant dans cette région.

LA VIE SOCIALE

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

Le rapport annuel pour 1951 de l'Association suisse contre la tuberculose, souligne l'importance des soins préventifs pour empêcher la contagion et pour constater la maladie dès ses débuts. C'est de quoi s'occupe essentiellement les 323 offices de l'Association. Les 14 centrales de radiographie ont pris en 1951 366,515 clichés et ont permis de déceler de 2 à 3 pour mille de tuberculeux du poumon nécessitant un traitement. On a commencé en 1949 à introduire la vaccination BCG dans les écoles et elle a été étendue l'année dernière tout particulièrement dans les cantons de Vaud et de Zurich. Dans les sanatoriums et les cliniques, les nouveaux traitements ont réduit de 1946 à 1950 la mortalité de 7,6 à 3,5 pour 10,000 habitants.

L'Association a soumis une requête au Département fédéral de l'intérieur demandant que la Confédération répartisse entre les cantons, d'après leur situation financière, une somme de 2 millions de frs par année pour la prophylaxie de la tuberculose par le vaccin BCG, des examens préliminaires et d'autres mesures de défense, tandis que les subventions cantonales seraient principalement à soutenir des tuberculeux et leurs familles. Cette requête est examinée par l'Office fédéral de la santé et la conférence des directeurs cantonaux de l'hygiène.

A. V. S.

FONDS DE COMPENSATION DE LA VIE

Le Conseil d'administration du Fonds de compensation de l'assurance-vieillesse et survivants a siégé à Berne, sous la présidence de M. Nobs, ancien conseiller fédéral. Après avoir entendu un exposé de son président sur le marché de la vieillesse et des capitaux, il a pris connaissance d'un rapport sur les placements effectués par son comité de direction et a décidé le procéder à d'autres placements. Il a, en outre, adopté le rapport concernant sa gestion pendant l'année écoulée, rapport qu'il soumet à l'approbation du Conseil fédéral avec l'état des placements ainsi qu'avec le compte d'exploitation et le bilan établis par la Centrale de compensation.

Alors qu'au cours de l'exercice précédent les placements fermes s'élevaient à 487 millions de frs, ceux de l'année 1951 se sont montés à 472 millions. A la fin de l'exercice, la valeur nominale des placements était de 1742 millions de frs se répartissant comme il suit : 563 millions de frs auprès de la Confédération, 304 millions auprès de cantons, 187 millions auprès des communes, 418 millions auprès des centrales des lettres de gage, 227 millions auprès de banques cantonales ainsi que 43 millions auprès de collectivités et institutions de droit public et d'entreprises semi-publiques. Les placements effectués au cours du premier trimestre de 1952 s'élevaient à 95 millions de frs, soit 80 millions placés auprès de la Confédération, 10 millions auprès des centrales des lettres de gage et 5 millions auprès de communes et de banques cantonales.

VOTATIONS A BIENNE

Les électeurs de Bienna ont voté par 538 voix contre 1355 un crédit de 475,000 fr comme contribution aux frais de réorganisation de la Société de navigation à vapeur du lac de Bienna dont les frais sont évalués à 1,500,000 fr. Le projet prévoit l'acquisition d'un bateau pouvant transporter 400 personnes, et d'un autre de 100 personnes pour faire le service La Neuchâtel-Cerlier. Les électeurs ont en outre approuvé un contrat de vente à la General Motors d'un grand terrain pour l'agrandissement des usines.

UNION FEDERATIVE

L'assemblée des délégués de l'Union fédérative, l'organisation centrale qui groupe 102,000 membres du personnel des administrations et des entreprises publiques de la Confédération, des cantons et des communes, s'est réunie à Berne sous la présidence de M. F. Bohy, président central V.P.O.D. Après avoir entendu un exposé du président de l'Union

féderative, le conseiller national Bratschi, l'assemblée des délégués a approuvé l'attitude du comité directeur et du comité central dans la question des allocations supplémentaires de renforcement du personnel fédéral. Le comité directeur a été chargé d'entamer des pourparlers avec le Conseil fédéral afin d'arriver, pour 1955 et les années suivantes, à une réglementation basée sur la compensation complète du renforcement. L'assemblée des délégués appuie les efforts entrepris par les fédérations affiliées pour faire obtenir la compensation complète du renforcement à ceux de leurs membres qui sont occupés dans les cantons, les communes, les entreprises publiques, les chemins de fer privés et les compagnies de navigation.

Dans nos Cantons

APPENZEL

GRAND CONSEIL DES RHODES-INTERIEURES, D'APPENZEL Le Grand Conseil des Rhodes-Intérieures d'Appenzel a approuvé le rapport et les comptes de la Banque cantonale pour 1951. Il a également voté une augmentation des allocations de renforcement au personnel de l'Etat et aux membres du corps enseignant de même qu'un projet qui sera soumis à la Landsgemeinde introduisant une taxe obligatoire de séjour.

LE TRAFIC TOURISTIQUE DANS LE CANTON D'APPENZEL

Le trafic touristique dans le canton d'Appenzel a augmenté par rapport à l'année 1950. Le nombre des arrivées a passé de 24,905.736 et celui des nuitées de 188.416 à 202.785. On a dénombré 1.580 étrangers contre 1.156.

ARGOVIE

SCRUTIN CANTONAL EN ARGOVIE

Deux projets cantonaux ont été soumis au scrutin en Argovie. Les deux ont été acceptés à une nette majorité, savoir la loi dite sur les constructions de routes par 48103 oui contre 23 mille 317 non et la loi sur les apprentissages par 38,454 oui contre 31,931 non.

BALE

VOTATION CANTONALE A BALE-CAMPAGNE

La loi sur la durée du travail dans l'industrie des rubans de soie à domicile, a été acceptée par 90,964 oui contre 8,966 non. La participation au scrutin était de 60 pour cent.

FRIBOURG

GRAND CONSEIL DE FRIBOURG

Au cours de sa session extraordinaire, le Grand Conseil a adopté en premier débat le nouveau code de procédure civile remplacé de celui de 1849. Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil ont pris en considération une motion développée par un député socialiste en faveur de la révision de la loi sur les compétences du Conseil d'Etat datant du 8 mai 1848. Le gouvernement fera rapport sur ce sujet à la session qui débutera le 6 mai.

BERNE

TROIS PROJETS DE LOI SONT ACCEPTEES DANS LA VILLE DE BERNE

Trois projets de loi ont été acceptés par les électeurs de la ville de Berne : le projet concernant la construction d'une école primaire avec halle de gymnastique à Bethlehem-Acken à Bümpliz, par 14,525 oui contre 7,589 non ; la construction d'une école primaire avec halle de gymnastique au Steigerhübel par 14,483 oui contre 7,624 non ; et enfin le projet de loi relatif à la construction d'une école primaire avec halle de gymnastique et d'une école moyenne avec halle de gymnastique et jardin d'enfants sur le Murfeld inférieur par 14,554 oui contre 7,564 non.

GENEVE

GRAND CONSEIL DE GENEVE

Dans la suite de l'examen du budget de l'Etat de Genève pour 1952, une discussion s'est engagée au grand conseil au sujet du bureau de statistiques, la gauche et le président du département du commerce et de l'industrie ont demandé le développement de ce bureau en se plaçant au point de vue social et économique. Le chiffre inscrit au budget pour ce bureau n'a toutefois pas été modifié.

VALAIS

CHEMIN DE FER VIEGE-ZERMATT

Selon décision du conseil fédéral, une somme de 450,000 francs sera accordée à fonds perdu à la ligne Viège-Zermatt en application de la loi sur l'aide aux chemins de fer privés de aux chemins de fer privés. Cette aide est accordée à la condition que le canton du Valais verse un montant égal.

Le grand conseil a admis deux modifications de la loi de finances réalisant les charges des pères de famille de 3 enfants et plus. Le budget a été finalement voté en troisième débat à une très forte majorité. Les députés du parti du travail se sont abstenus parce que les impôts des petits contribuables, ont-ils déclaré, sont encore trop lourds.

CONSEIL D'ETAT GENEVOIS

Le conseil d'Etat a décidé de demander au grand conseil l'autorisation d'allouer une subvention de 25,000 francs aux Rencontres internationales de Genève et une somme de 30,000 francs pour le fonds de garantie des Fêtes de Genève 1952.

POUR LES CLASSES MOYENNES

Après s'être entourée des conseils d'une commission technique, représentant le milieu du commerce et de l'artisanat, des professions libérales et de l'agriculture, la Société genevoise d'utilité publique a adressé, au Conseil d'Etat de Genève, un mémoire attirant l'attention de cette autorité sur la situation difficile des classes moyennes et demandant certains dégrevements et allègements fiscaux. Le mémoire suggère en outre quelques économies réalisables.

GLARIS

NOUVELLE GALERIE D'ART A GLARIS

La nouvelle galerie d'art de Glaris a été inaugurée. Elle a été construite par la société des beaux-arts qui a bénéficié pour 200,000 fr des produits de différents fonds et pour 250,000 fr du fonds Gustave Schmeel. Le bâtiment contient plusieurs salles d'exposition dont une est réservée aux œuvres du peintre Gustave Schmeel, ainsi qu'un musée de science naturelle.

LUCERNE

ECOLE SUISSE DE MUSIQUE SACREE

Une école suisse de musique sacrée a été ouverte sous le patronage de l'épiscopat suisse. La direction artistique a été confiée au maître de chapelle de la collégiale Johann Baptist Hilber de Lucerne et la direction administrative à M. Paul Cron. L'inauguration solennelle de l'école et l'ouverture des cours sont fixés à l'automne 1952.

SAINT-GALL

UNE INITIATIVE QUI N'ABOUTIT PAS

L'initiative de réforme constitutionnelle demandant l'élection des conseillers aux Etats par le peuple et qui avait été lancée en septembre dernier par l'Alliance des indépendants n'a pas abouti du fait que les 8,000 signatures nécessaires n'ont pas été recueillies en temps voulu.

SCHAFFHOUSE

EN FAVEUR DE RHEINAU

Une votation cantonale aura prochainement lieu sur l'initiative Stammler relative aux forces motrices de Rheinau. Un comité d'action favorable à la construction de l'usine s'est constitué à Schaffhouse. Il comprend des représentants des industriels, des ouvriers et des syndicats, du commerce et de l'artisanat ainsi que de partisans de la navigation sur le Rhin.

SOLEURE

COMPTE D'ETAT DU CANTON DE SOLEURE

Le compte d'Etat du canton de Soleure pour 1951 se solde par un excédent de dépenses de 538 mille 831 francs, pour un montant total de recettes de 49,395 mille 779 fr. Dans les dépenses figurent environ 1,5 million pour le fonds d'amortissement.

VALAIS

AGRANDISSEMENT DE LA CATHEDRALE DE SION

L'agrandissement de la cathédrale de Sion est pour ainsi dire terminé. On va poser les derniers vitraux. Le coût de l'oeuvre due à l'initiative de feu Mgr Bieler, évêque du diocèse, s'élève à 1,830,000 francs.

A LA CHANSON VALAISANNE

La chanson valaisanne dont la réputation a, depuis fort longtemps dépassé nos frontières, a été chantée en Alsace et en Allemagne pendant les vacances de Pâques. C'est ainsi qu'elle s'est produite le lundi 15 avril à Strasbourg et les jours suivants à Baden-Baden, Wiesbaden, Francfort et Freudenstadt.

TRIBUNAL FEDERAL VAUD

TRIBUNAL FEDERAL

Par décision du 27 février 1952, le Grand Conseil du canton de Berne a décidé que la direction de l'instruction publique serait confiée désormais au conseiller d'Etat Virgile Moine. Contre cette décision, un professeur du gymnase de la ville de Berne, M. Hermann Fachnachrich, a formé auprès du Tribunal fédéral un recours de droit public en invoquant l'article 12 de la constitution cantonale aux termes duquel les parents ou alliés à certains degrés (entre autres les beaux-frères) ne peuvent occuper simultanément des fonctions administratives dont l'une est subordonnée à l'autre. De l'avis du recourant, cette situation est réalisée par M. Moine qui est le beau-frère de M. Guéniat, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy. La Chambre de droit public du Tribunal fédéral a déclaré le recours irrecevable, faute d'intérêt personnel du recourant à se plaindre de la décision attaquée.

SOCIETE SUISSE DE SPELEOLOGIE

La Société suisse de spéléologie a tenu son assemblée ordinaire de délégués à Lausanne, sous la présidence de M. A. Grobet, de Sion. Le président central a annoncé que la société a enregistré l'admission de 4 nouvelles sections, ce qui les porte à 11. Ces nouvelles sections sont celles de Berne, Zoug, Lugano et Interlaken. D'autres sections se constituent à Lucerne et Zurich. L'extension de la société qui, jusqu'ici, n'avait ses assises qu'en Suisse romande, exige une vaste révision des statuts. Aussi l'assemblée s'y est-elle attelée. La révision a été décidée presque sans discussion. La principale innovation consiste dans l'introduction du système du Vorort. Les rapports annuels du président central et des présidents des sections illustrent l'activité intense de toutes les sections. L'effectif des membres a passé de 180 à 280.

DANS LE CANTON DE ZOUG

Le Conseil d'Etat a soumis au Grand Conseil un projet, qui prévoit la création d'une caisse familiale de compensation obligatoire, pour tous les salariés. Les patrons paieraient aux caisses privées ou cantonales 1/10 du salaire. Une allocation de 10 francs par mois sera versée à l'ouvrier, dès le deuxième enfant, quant le salarié aura un gain annuel à 9000 francs, et une fortune de moins de 20,000 francs. Pour chaque nouvel enfant, la limite du revenu sera élevée de 500 francs. Aucun subsidie de l'Etat ne sera versé à cette caisse.

CONSEIL COMMUNAL DE ZURICH

Au conseil communal, la municipalité a été interpellée par les chrétiens-socials sur la question des Grands Magasins Globus. M. Holenstein, chef du département des travaux publics a fait un exposé détaillé sur les pourparlers entre le Globus et la ville. Dans la discussion de nombreux orateurs exprimeront leurs doutes, soit sur le plan juridique, architectural ou de l'urbanisme, quant à la construction d'un grand magasin à l'endroit envisagé.

ZURICH

DECES DE Sir Stafford Cripps

Sir Stafford Cripps, ex-Chancelier de l'Echiquier, est décédé lundi, à Zurich. Il aurait atteint, jeudi prochain l'âge de 63 ans. Depuis plus de deux ans, il lutta courageusement contre ses souffrances constantes. Sa mort a été annoncée par Lady Cripps, qui est demeurée jusqu'à la fin au chevet de son mari, un peu après 11 heures du soir. Cette déclaration disait que Sir Stafford «s'était éteint paisiblement».

LE DERNIER BULLETIN OFFICIEL SUR L'ETAT DE SANTE DE SIR STAFFORD

Le dernier bulletin officiel sur l'état de santé de Sir Stafford, publié la veille, disait: «Il se trouve maintenant dans un état d'inconscience profonde et sans souffrances».

IMMEDIATEMENT APRES LE DECES DE SIR STAFFORD CRIPPS

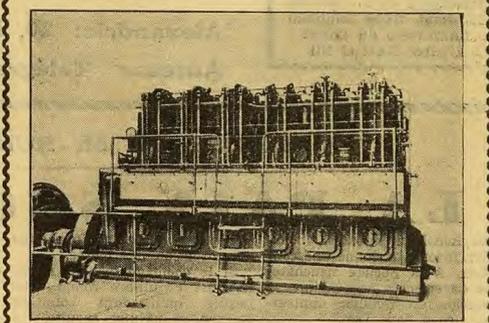
Immédiatement après le décès de Sir Stafford Cripps, Lady Cripps a câblé à son fils John en Angleterre, lui demandant de venir le plus vite possible. Sa fille, Peggy, est en route de Londres est arrivée mardi à 8 heures à Zurich.

LADY CRIPPS A ETE LA COMPAGNE CONSTANTE DE SON MARI PENDANT TOUTE SA LONGUE LUTTE CONTRE LA MALADIE

Lady Cripps a été la compagne constante de son mari pendant toute sa longue lutte contre la maladie, d'abord une infection de la moelle épinière, puis une affection rare et mystérieuse de l'abdomen. Elle ne cessa de l'inspirer et de l'encourager. Depuis samedi, lorsqu'il commença à tomber dans le coma, on désespéra de le sauver. Le coma devint complet lundi et il ne reprit plus conscience. On croit que sa dépuille mortelle sera ramenée en Angleterre pour y être ensevelie mais c'est Lady Cripps qui en décidera finalement, après s'être consultée avec ses enfants. Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient Dir. resp.: M. Maurice Fiechter

MOTEURS DIESELS HOWALDT-KRUPP

de 155 à 1500 HP 250 à 500 TPM Avec et sans suralimentation



Moteurs de construction lourde Consommation réduite garantie

Représentants exclusifs: E. KRAEHNBUHL & Co. 15, rue Emad El Din, LE CAIRE Tél. 52367 - B.P. 1037 - R.C.C. 49459

Aussi pour pièces KRUPP originales

ESTIVEURS!

Hâtez-vous de préparer votre itinéraire La maison de réputation mondiale

THOS. COOK & SON (Continental and Overseas) Ltd. LE CAIRE: c/o Metropolitan Hotel, Sharia Ebn Thaalab, Kasr El Nil ALEXANDRIE: 1, rue Fouad Ter PORT-SAID: 11, rue Sultan Hussein.

met à votre disposition son entière et vaste organisation ainsi que toute son expérience.

Plus de tracas, plus d'ennuis elle assume pour vous tout ce fardeau

LAI Linee Aeree Italiana

Ligne ALEXANDRIE-ATHENES ROME-MILAN

Départ d'Alexandrie chaque MARDI et VENDREDI à 10 h. a.m.

Pour informations s'adresser aux Agents Généraux: E.F.T.R.O. (S.A.E.) 21, Talaat Harb Pacha, - Tél. 28182 ou aux Agences de voyages membres de l'I. A. T. A.

s/s PACE RAPIDITE LUXE CONFORT

d'Alexandrie directement pour: NAPLES - MARSEILLE - GENES et Service régulier Alexandrie/Beyrouth

Pour renseignements et billets, s'adresser à: G. BEYTS & Co. (INNES, BROWN & ANSARA, Succrs.)

Alexandrie: 26, Rue Fouad Ier - Tél. 22217 - R.C.A. 29037 Le Caire: 45, Rue Malika Farida - Tél. 42978 ainsi qu'à toutes les Agences de Voyage

Bière TUBORG Brune et Blonde

Les produits pharmaceutiques SANDOZ

sont en vente dans toutes les pharmacies du Proche-Orient SANDOZ S.A. BALE, (SUISSE)

Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient Dir. resp.: M. Maurice Fiechter

Advertisement for CORICIDE JAPONAIS, a medicine for various ailments, including a drawing of a person.

Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

SERVICES DIVINS



EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE, 15, rue de la Poste

DIMANCHE 27 AVRIL 1952 9 h.: Catéchisme. 9 h. 45: Culte public en langue française.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE, 39 Avenue Fouad Ier

DIMANCHE 27 AVRIL 9 h.: Ecole du Dimanche. 10 h.: Dernière prédication de M. Bourquin...

A L'ATELIER

JEUDI 24 AVRIL à 6 h. 45 p.m. Sous la présidence d'honneur du Consul Général de France CONFERENCE

Mlle JOSEPH JACQUIOT Bibliothécaire au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale de Paris...

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DES PERES JESUITES, 29, Rue des Abbassides

à l'honneur de vous inviter à son exposition: VESTIGES DU CAIRE FATIMIDE (Photographies de M. le Professeur Ahmed Fikri...)

QUE VOIR CE SOIR ?

Cinéma à Alexandrie ALHAMBRA - Tél. 29054 - «Il Tradimento» (Amedeo Nazzari, Gianna Maria Canale).

Chambre de Commerce Suisse en Egypte

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Conformément à l'Article 27 des Statuts, les Membres de la Chambre de Commerce suisse en Egypte sont convoqués en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE pour le

Jeudi 24 avril 1952, à 18 heures

au Siège de la Chambre, 40, RUE SAFIA ZAGHLOUL, ALEXANDRIE

- 1) Rapport du Conseil d'Administration; 2) Rapport du Trésorier sur les comptes de l'exercice 1951; 3) Rapport des Censeurs; 4) Décharge à donner au Conseil d'Administration; 5) Nomination d'Administrateurs; 6) Nomination des Censeurs; 7) Nomination d'un Président d'honneur; 8) Divers.

Alexandrie et le Caire, le 3 avril 1952. Pour le Conseil d'Administration LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE: A. P. BLESS.

P.S. - LES MEMBRES SONT PRIES DE PRESENTER LEUR CARTE DE MEMBRE.

EXTRAIT DES STATUTS

Art. 22. - L'Assemblée Générale de la Chambre se compose des Membres actifs, des Membres adhérents et des Membres d'honneur.

Seuls les Membres actifs et les Membres d'honneur ayant été Membres actifs ont voix délibérative; ils possèdent chacun une voix; les autres Membres n'ont que voix consultative.

A ALEXANDRIE

SOCIETE SUISSE D'ALEXANDRIE

Le Comité a le plaisir d'annoncer une

SOIREE DE LECTURE

Jeudi 24 avril 1952, dès 9 h. p.m. au CERCLE SUISSE

Monsieur A. BEAUVERD commencera la lecture de l'oeuvre humoristique de Jack Rollan, le populaire et spirituel chansonnier de Radio-Lausanne:

PETIT MALTRAITE D'HISTOIRES SUISSES

Les débuts de notre Histoire, revus et diminués... en riant!

Un léger repas sera servi à 20 heures. Tous ceux qui désirent y prendre part sont priés de s'inscrire auprès de Mohamed, au Cercle, jusqu'à jeudi, à midi au plus tard.

Une seconde soirée de lecture aura lieu le JEUDI 8 MAI 1952, dès 9 h. p.m.

SECTION SUISSE DE TIR D'ALEXANDRIE

Dans le dernier numéro du JOURNAL SUISSE le Comité a avisé l'Assemblée Générale des Membres de la Section pour le lundi prochain 28 avril 1952.

Toutefois, l'invitation de nos amis quilleurs du «Groupe du Mardi» de participer à l'inauguration du pont de quilles à In-chass ayant été reportée aux 27/28 courants, un certain nombre de Membres ne pourraient pas être à temps à Alexandrie pour participer à notre Assemblée Générale, et le Comité a décidé de renvoyer la date de notre

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

MARDI 29 AVRIL 1952

Cette Assemblée sera précédée à 7 h. 45 p.m. par une CHOU-CROUTE GARNIE à laquelle tous les Membres qui se seraient inscrits chez notre Secrétaire: M. M. J. Koller c/o Reinhart & Co. 6, rue Adib (tél. 28742) jusqu'au plus tard LUNDI 28 AVRIL, à 2 h. du soir, pourront prendre part. Au cours de ce repas seront arrosés dignement les prix remportés par l'équipe qui a représenté nos couleurs à des rencontres amicales avec d'autres groupements de tir, ainsi que ceux obtenus individuellement par des tireurs de la Section.

Une REVUE CINEMATOGRAPHIQUE de différentes manifestations de tir depuis les premiers temps de l'existence de notre Section sera aussi montrée pour la première fois aux Membres. L'Assemblée Générale Annuelle suivra avec l'ORDRE DU JOUR suivant:

- 1.) Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 31 Mars 1951. 2.) Admissions et Démissions. 3.) Rapport du Comité. 4.) Rapport du Chef de Tir. 5.) Rapport du Trésorier. 6.) Rapport des Censeurs. 7.) Election du Comité pour 1952. 8.) Divers.

Nous aimons croire qu'il vous sera possible d'assister à notre Assemblée Générale Annuelle dans cette ambiance de franche camaraderie sportive traditionnelle des tireurs et vous présentons nos salutations très sincères. LE COMITE.

BAZAR DE L'HELVETIA SAMEDI 3 MAI 1952

à partir de 4 heures

STANDS - ATTRACTIONS - BAR DINER DANSANT

Pour la préparation du Bazar, l'Ouvroir sera ouvert chaque jour, à partir du 22 avril, de 4 h. à 6 h. Le Comité prie les Membres de bien vouloir remettre les ouvrages et autres objets destinés à la vente au plus tard le mercredi, 30 avril.

AU CONSULAT D'ALEXANDRIE

M. Otto Grütli, originaire du Canton des Grisons, commis de Chancellerie à la Légation de Suisse au Caire, a été attribué temporairement au Consulat d'Alexandrie pour y assurer le remplacement de M. Victor Ciotar, qui se rend en vacances.

Avant de venir au Caire, M. Otto Grütli fut en fonctions au Département Politique à Berne, à Francfort et à Oslo.

SWISSAIR

Ouverture d'une sous-agence à Alexandrie

Le 15 avril, la Swissair a ouvert une Sous-Agence à Alexandrie.

Ce bureau est situé au premier étage de l'Immeuble No. 8 Rue Talaat Harb Pacha. (Tél. 25230) et confié à

Mr. CHARLES KOLLER

qui sera assisté de

Mr. MARCEL ALIBRANDI ce dernier ayant plus particulièrement charge du département des ventes et des relations avec les Agences.

Cette Sous-Agence ne s'occupe pas de la vente directe des billets Swissair, mais simplement de la propagande et des renseignements auprès des Agences de voyage et des privés.

Ce bureau dispose, cependant, d'un «allotment» pour chaque départ Swissair de manière à faciliter la tâche des Agences de voyages qui pourront désormais retirer à ce bureau les places requises et retirer les billets commandés.

Nous ne doutons pas que grâce à l'ouverture de cette Sous-Agence, la vente des billets Swissair sur la place d'Alexandrie sera grandement facilitée.

AU CAIRE

Société Suisse de secours du Caire

Comité pour 1952

Président... M. le Pasteur H. Ecuyer, Vice-Président... M. C. Groppi, Trésorier... M. L. Schubiger, Secrétaire... M. F. Morel, Assesseur... M. E. Klausner.

Eglise Evangélique du Caire

Pour un motif inattendu, le

THE D'EGLISE

annoncé pour le 26 avril doit être renvoyé d'une semaine et n'aura lieu que le

SAMEDI 3 MAI

Le programme en reste le même, sauf, il faut le craindre, la participation du Groupe des Jeunes et des élèves de l'Ecole Suisse, du fait que M. Bourquin, suffragant, qui en était l'animateur, nous aura quittés les jours précédents.

Le thé se donne, cette année, au profit de l'Eglise elle-même qui, comme on le sait par le dernier Rapport, se trouve en déficit, et de la Mission Evangélique.

Il aura lieu, dès 4 h. p.m. au Cercle Suisse, Villa Pax, Embabeh, que nous remercions de son hospitalité. De 3 h. 30 à 4 h. 15, les participants qui se trouveront devant l'Hôpital Victoria, 5 Rue Abdel Khalek Sarwat Pacha, à côté de l'Eglise du Sacré-Coeur, seront transportés gratuitement à Embabeh. Après 4 h. 15, chacun devra s'y rendre par ses propres moyens.

Le thé sera agrémenté de jeux divers, concours, attractions, surprises, etc. pour les adultes et les enfants.

Nous comptons sur une participation nombreuse puisque cette rencontre doit être l'occasion d'une prise de contact familière entre nos membres et nos amis, en même temps qu'un effort collectif en faveur de l'Eglise et de la Mission en terre païenne.

Nous remercions de l'avance tous ceux qui voudront bien collaborer à l'organisation de ce Thé.

1.) en nous faisant parvenir, JUSQU'AU 30 AVRIL, de menus objets, simples et pratiques, pouvant servir de prix pour les jeux et les concours. On pourra les déposer, au Caire, chez le Pasteur, 30 Rue Chérif Pacha; à Méadi, chez Mme Halter, Rue 83 No. 45 ou Mme Friedrich, Rue 19 No. 21.

2.) en nous informant, pour la même date, de ce qu'ils se proposent d'offrir pour le buffet. Quelqu'un sera au Temple, 39 Avenue Fouad Ier, le 3 mai, entre 11 h. et 1 h. pour recevoir les paquets.

3.) en se trouvant aux heures indiquées, le jour du Thé, devant l'Hôpital Victoria, s'ils disposent de quelques places dans leur voiture, pour aider au transport des participants.

Pour tous renseignements et communications, Tél. 42199. Venez nombreux. - Invitez vos amis.

Au revoir, cordialement. Le Conseil d'Eglise.

Aux Amitiés Françaises

MARDI 29 AVRIL à 6 h. p.m.

Sous le patronage de M. CHARLES ROSSET, Consul de Suisse

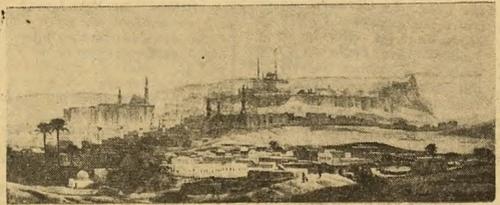
Vernissage de l'exposition des oeuvres de notre compatriote

Micæla Burchard

Nos lecteurs d'Alexandrie ont pu lire, dans les numéros du Journal Suisse des 26 mars et 2 avril, le vif intérêt suscité au Caire par cette exposition dont toute la presse égyptienne en a donné l'écho.

Nous sommes certains que nos compatriotes assisteront en foule à ce vernissage qui marquera une date dans le mouvement artistique suisse dans notre Colonie, Mme Burchard étant un peintre mondialement connu et dont les oeuvres ornent les cimaises des Musées de Suisse et de l'étranger.

EXPOSITION DE PEINTRES ORIENTALISTES FRANÇAIS



PAUL MARIE LENOIR - Panorama du Caire. Donation de S.E. Mahmoud Khalil Bey au Musée des Beaux-Arts Farouk Ier (Alexandrie).

Les « Amitiés Françaises » nous avaient conviés à admirer divers tableaux d'orientalistes français, don au Musée des Beaux-Arts de S.E. Mahmoud bey Khalil.

Don généreux s'il en fut, qui figurera brillamment sur les parois de notre Musée alexandrin.

Depuis Napoléon, qui eut la brillante idée, dans sa campagne d'Egypte, de s'entourer de peintres et de dessinateurs, l'Orient fut toujours le pôle vers lequel, génération après génération, les artistes furent attirés pour en fixer la magie des paysages, la richesse des costumes et la pittoresque des habitants.

Un Orient non encore européanisé, haut en couleurs, un Orient de féerie revêt pour nous dans ces tableaux qui, peints souvent avec un art de miniaturiste, nous offrent une vision bariolée de la vie orientale vers la fin du XIXe siècle (échoppes où à l'ombre des mosquées, des marchands assis en tailleur, discutent calmement entre eux, ou regardent passer une belle passante mystérieuse et voilée, théâtre où la scène brillamment éclairée se détache violemment des spectateurs perdus dans la pénombre, marchands de melons d'une facture assez moderne etc...).

Que ce soit la « Mosquée » de Charles Pesnelle, l'« Intérieur de Mosquée » de Gérôme, la « Fumerie Orientale » et le « Kargouz » de Charles Théodore Frère, les « Marchandes de melons » d'Emile Bernard, mais surtout la série de dessins d'Adrien Dauzats, clous de l'exposition, et particulièrement son aquarelle « Coin de Damiette », autant de tableaux vivants et colorés d'un Orient un peu carte-postale, mais qui garde son charme et sa poésie. Mentionnons aussi le « Pacha à cheval » d'Horace Vernet.

D'autres, préférant le paysage, furent attirés par le Caire et sa Citadelle, émergeant du désert environnant: En premier lieu, Paul Lenoir et son « Panorama du Caire », Prosper Marilhat avec sa superbe « Vue du Caire », et sa « Vue des Pyramides », puis Eugène Girardet et sa « Citadelle ». Rattachons leur « Jérôme et ses « Colosses de Memnon », Narcisse Berchère et ses « Chameaux », et Crapet avec ses « Ruines de Karnak ».

Pouvons-nous espérer que le geste de S.E. Mahmoud bey Khalil sera initié par d'autres mécènes qui doteront à leur tour Alexandrie, trop longtemps sacrifiée, de trésors artistiques pouvant lui assurer, dans le monde oriental, la place à laquelle son histoire et sa culture lui donnent pleinement droit ?

A NOS ABONNES DU CAIRE

Comme chaque année, grâce à l'amabilité de M. F. Bieri, qui a bien voulu nous prêter le concours des encaisseurs de l'Helvétia-Vie, ces derniers se présenteront prochainement auprès de nos lecteurs du Caire, pour l'encaissement de l'abonnement annuel au Journal Suisse et, nous en sommes certains, recevront le meilleur accueil.

Nous serions, d'autre part, très reconnaissants à tous ceux d'entre nos lecteurs qui voudront bien, de leur propre gré, en acquitter le montant directement auprès du Caissier de l'Helvétia-Vie, 39 rue Kasr El Nil, Midan Moustafa Kamel Pacha, contre remise de notre reçu officiel.

Nous leur exprimons d'ores et déjà toute notre gratitude.

CERCLE SUISSE DU CAIRE

DIMANCHE 27 AVRIL 1952

MENU

- Ravioli au Fromage Double Crème Rumpsteak Saignant à l'Anglaise Pommes Carrées Haricots Verts au Beurre Salade Printanière Strudel aux Pommes

Les réservations sont acceptées jusqu'à la veille seulement. Tél. 56785.

ELECTRICITE LUIGI MASCHIO

13, Rue Sélim Kaptan Téléphone 27872 ALEXANDRIE - Egypte Tous genres d'applications Canalisations électriques pour force et éclairage Sonneries, Microphones. Réparations de dynamos, etc Bonnes références

ECOLE FAX

LANGUES VIVANTES COMMERCE-GOMPTABILITE STENOGRAPHIE-DACTYLO

EGYPTO-SWISS AGENCY

18, rue Adly Pacha, Le Caire, Tél. 77812

Pour vos voyages

AIR - MER - RAIL

Réservations Hôtels, Homes d'enfants

Forfaits en Europe

RADIOS-RADIOGRAMOS



MARCONIPHONE

Le dernier mot de la Technique Moderne

le plus grand

perfectionnement radiophonique pour faciliter la localisation des stations à ondes courtes

Seuls distributeurs

VOGEL & Co.

16 Sh. Adly Pacha - Le Caire - Tél. 55522

LA JOIE DE S'HABILLER

se résume en une coupe provenant de

chez

Melki

Maitre Drapier

Rue Tewfick No. 13 - Tél. 20438 Alex.

R.C.A. 36449

Advertisement for MAGGI products including soups, bouillon, and pasta. Text: Produits MAGGI, pratiques, savoureux, économiques.

The Tractor & Engineering Co. S.A.E. (incorporating MOSSERI, CUIEL & Co.)

ALEXANDRIE: 7, Rue de la Gare du Caire LE CAIRE: 18, Rue Emad el Din

AGENTS DES MAISONS:

W. H. ALLEN, SONS & Co. Ltd. - Bedford

GWYNNE PUMPS Ltd. - Londres

THE GENERAL ELECTRIC Co. Ltd. - Londres.

SAVOY PHARMACY NORTON & Co. on face National Bank, LE CAIRE

Pharmacie de Confiance Exécution soignée des Ordonnances - Prix très modérés -

Advertisement for SPATHIS mineral water. Text: Préservez votre santé en buvant Les Eaux Gazeuses Marque déposée N. SPATHIS La boisson saine et rafraichissante par excellence

SPIRO SPATHIS

Manufacturer of Mineral Waters

High Class Productions

8 Sharia Khalig El Khûr (Emad El Din) - CAIRO

Tél.: 51038 - R.C. Cairo 4925

THE LAND BANK OF EGYPT

BANQUE FONCIERE D'EGYPTE

Sté. Anon. Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 10/1/1905

Siège Social à ALEXANDRIE

CAPITAL £ 1.000.000 - RESERVES & PROVISIONS £ 305.000

Prêts sur Hypothèques à long ou court terme Acquisition de créances hypothécaires Acceptation de capitaux et dépôt avec ou sans intérêts

Imprimerie PROCACCIA

Advertisement for Crème Borolan. Text: Je suis la meilleure amie de Madame... Je m'appelle la Crème Borolan. A la plage comme à la table de toilette je suis indispensable; car dans n'importe quel cas d'irritation de la peau je suis infatigable. Je calme, préviens, guéris: Démangeaisons, Eczéma, Gerçures, rougeurs des nouveaux nés. Par son emploi journalier la Crème Borolan communique à la peau la blancheur et la souplesse. Elle prévient et efface les rides. Dans les principales pharmacies et drogueries d'Egypte.

CERCLE SUISSE DU CAIRE

Compétition de Quilles entre les divers groupements de Quilleurs du CERCLE SUISSE DU CAIRE pour la

COUPE-CHALLENGE de feu

ACHILLE GROPPI 1952

Jouée à EMBABEH, le SAMEDI 19 AVRIL 1952

La caractéristique de ce match a été que, à part l'équipe gagnante, tous les autres concurrents ont obtenu des résultats qui ne diffèrent que de très peu de points...

La première partie, jouée à 6.30, permettait tous les espoirs au « mixte » qui a fait à ce moment le meilleur score de toute la soirée...

Et nos remerciements vont aux Directeurs de la « Maison Groppi », qui continuent la tradition établie par feu Achille Groppi...

R.

Liste des résultats individuels et par équipes :

L'équipe du « VENDREDI » gagne la Coupe-Challenge 1952, avec les quatre magnifiques plats d'argent

Table with 5 columns: Rank, Name, Points, O, B, K. Row 1: 1° VENDREDI: 105+133+148=386 points. Row 2: Klausner Emile, 140, 4, 2, 1.

Table with 5 columns: Rank, Name, Points, O, B, K. Row 1: 2° MARDI I: 84+121+139=344 points. Row 2: Klingler Karl, 110, 3, 2, 0.

Table with 5 columns: Rank, Name, Points, O, B, K. Row 1: 3° MARDI II: 118+110+112=340 points. Row 2: Vogel Eric, 103, 3, 1, 0.

Table with 5 columns: Rank, Name, Points, O, B, K. Row 1: 4° LUNDI: 113+105+118=336 points. Row 2: Sterchi W., 87, 5, 0, 0.

Table with 5 columns: Rank, Name, Points, O, B, K. Row 1: 5° MIXTE: 151+97+86=334 points. Row 2: Roussy J. J. sen., 110, 4, 2, 1.

POUR CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE

(DU JEUDI 24 AU MERCREDI 30 AVRIL 1952).

JEUDI C'est ne rien valoir que de n'être utile à personne. (Descartes) VENDREDI Vivre, c'est cultiver son cœur en l'attachant à ses devoirs. (Touffier) SAMEDI Je prends tout doucement les hommes comme ils sont. (Molière) DIMANCHE L'avenir appartient à ceux qui auront le plus fait pour l'humanité souffrante. (Pasteur) LUNDI Dans la lutte pour la vie, le premier ennemi à combattre c'est soi-même. (P. Monsabré) MARDI La pluie et le soleil sont pour la nature ce que sont pour le chrétien la douleur et la joie. (Joubert) MERCREDI La mission la plus nécessaire et la plus importante à accomplir dans la vie est de chercher à être conscient de notre vie intérieure. (Tolstoï)

QUESTIONS ET REPOSES

Caisse d'épargne du personnel fédéral

M. Bühler, conseiller national radical de Zurich, ayant demandé au Conseil fédéral des raisons de la création d'une Caisse d'épargne pour tout le personnel fédéral...

A noter tout d'abord qu'il ne s'agit pas d'une caisse d'épargne nouvellement créée pour TOUT le personnel fédéral...

Les caisses d'épargne du personnel fédéral ont un caractère purement interne: elles sont une institution sociale de l'employeur en faveur de ses agents...

La création d'une caisse d'épargne pour le personnel des

Le bouleversement du monde par la technique est un fait dont l'évidence apparaît aujourd'hui à quiconque a des yeux pour voir...

Télédiffusion

A une question du conseiller national Arnold, du parti du travail, de Bâle, le Conseil fédéral a répondu :

Le but de la télédiffusion est d'améliorer, du point de vue technique, la réception des programmes nationaux et de quelques programmes étrangers.

LETTRE DE NEW-YORK

Un missionnaire suisse aux Indes a conquis les Américains

Il y avait, ces jours derniers, dans le Port de New-York, un bateau marchand, le Jalaketu, qui se préparait à appareiller pour un long voyage vers les ports de l'océan Indien...

Le chanoine Eberhard est un homme plutôt grand, avec des yeux très bleus et un air distingué. Il est le fils d'une famille d'hôteliers de Montreux...

Et 1950, le père Eberhard revint en Suisse, puis il partit pour les Etats-Unis dans l'espoir d'y recueillir des fonds et des approvisionnements...

Pour la prophylaxie la Commission du Paludisme fort compétente de l'ancienne Société des Nations recommandait une dose quotidienne de 0 gr. 400 pendant toute la saison du paludisme...

LA VIE DE L'ESPRIT

Langage philosophique et foi chrétienne

Conférence du Prof. Arnaldes

Le christianisme est une révélation, mais il est une philosophie, en ce sens qu'il entraîne une conception du monde...

une partie de la pensée de Platon, celle qui est contenue dans le Parménide. Platon pose un Etre absolu, qu'il appelle par Dieu, mais l'Un. L'Un est hors du temps et de l'espace...

On peut se demander ce que l'Apôtre a voulu signifier par là. Il a défini Dieu avant tout comme Amour transcendant...

Comment donc expliquer la création? Elle sera le fait de l'Infinie surabondance de cet à-dire un Amour qui dépasse infiniment toutes les notions les plus hautes que l'homme a pu se faire de ce sentiment...

C'était bien par là qu'il fallait commencer, et l'on est reconnaissant à M. Arnaldes de nous avoir si bien défini, au début de sa conférence, la grandiose étrangeté, le paradoxe absolu de la révélation chrétienne...

La pensée de Clément d'Alexandrie a été écrite au moment du violent combat contre les hérésies. L'esprit de secte, la volonté de différence avaient envahi le monde chrétien...

ception biblique, très nette dans les « Psaumes », il affirme que la nature est un langage qui nous parle de Dieu...

Cette idée est anti-platonicienne. Pour Platon, le monde cache Dieu. Le Chrétien au contraire, en admirant l'ordre qui règne dans les choses...

D'autre part, parallèlement à ce mouvement de la pensée, en direction chrétienne, l'école néoplatonicienne continue à se développer de Platon à Proclus...

Que peut-on conclure de tout ceci? On assiste, dans la pensée chrétienne à l'abandon des thèmes platoniciens et à la création d'une pensée originale.



Doux à offrir... Doux à recevoir

Ce sont tous les dons qui constituent cette cargaison que l'on vient de charger sur le Jalaketu. Il y a, outre des vêtements et des remèdes, un appareil d'enregistrement des sons...

Pour amener toutes ces richesses à sa mission, il faudra au père Eberhard solliciter porteurs qui devront peiner des jours et des jours sur des chemins de montagne.

Au moment de repartir, le père Eberhard n'avait pas assez d'argent pour payer le billet d'avenue jusqu'à Calcutta.

Un moment de répit, dans ces cas-là, l'habitude américaine est de récompenser les participants par des prix. Le prix remporté par le chanoine Eberhard ne représentait que peu de chose...

Avant qu'il ne soit TROP TARD! SONGEZ DES A PRESENT A VOTRE VOYAGE confiez PELTOURS ...le soin de l'établir Réservations: Bateaux - Avions - Chemin de fer - Hôtel

IONIAN BANK LIMITED FONDEE EN 1830 CAPITAL AUTORISE £ 1.000.000 CAPITAL SOUSCRIT £ 600.000 FONDS DE RESERVE £ 200.000 DIRECTION CENTRALE EN EGYPTE: ALEXANDRIE: 7, Rue Adib - R.C. 374. SUCCURSALE AU CAIRE: 34, Rue Adly Pacha - R.C. 75981

BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPT S. A. E. CAISSE D'EPARGNE livrets nominatifs ou au porteur SIEGE AU CAIRE AGENCE A HELIOPOLIS

BARCLAYS BANK (DOMINION, COLONIAL AND OVERSEAS) LONDON OFFICES: 29, Gracechurch Street E.C. 3, Cirous Place, London Wall, E. C. 2. CAPITAL AUTHORISED £ 15,000,000 CAPITAL PAID UP £ 9,276,875 RESERVE FUND £ 7,200,000

BANQUE MISR Société Anonyme Egyptienne Inscrite au Rég. du Comm. du Caire Sub. No. 2 Fondée en 1920 Siège Social LE CAIRE - 151, Rue Emad el Dine Succursale: ALEXANDRIE - Rue Stamboul

KHEDIVAL MAIL LINE S.A.E. DEPARTS REGULIERS D'ALEXANDRIE PAR BATEAUX RAPIDES ET LUXUEUX POUR NAPLES, MARSEILLE et GENES par le s/s «EL MALEK FOUAD» Prochains départs: Vendredi 25 Avril, Vendredi 3 Mai, Vendredi 9 Mai, Vendredi 16 Juin, Vendredi 23 Juin, Vendredi 30 Juin